

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES DE L'ANNEE 2020.

1 - Les comptes de l'année 2020 présentent un montant de cotisations s'élevant à 29 113 euros versées par 1 642 adhérents. Soit une diminution de 19 % par rapport à l'année 2019.

2 - Le montant des sorties (608 €) correspond au prix payé par les participants à la sortie d'automne du 22.

3 - La ligne « autres collectes » correspond à la quête faite par le 44 lors de la conférence de février et au don de 100 euros fait par un adhérent.

4 - La ligne « ventes de livres et CD » se décline en 60 euros pour les CD, 70 euros pour les livres et 3 505 euros pour les guides des chemins bretons.

5 - En petit équipement nous trouvons 345 euros pour l'achat de balises, 84 euros pour le nettoyage du stand du salon du tourisme à Nantes, 50 euros de matériaux pour la fabrication d'un jacquet d'honneur et 69 euros pour l'achat de gel et masques.

6 - La ligne location correspond au prix payé pour les salles de permanences mises à notre disposition : Redon 135€, Dinan 90 €, Quimper 48 €, Nantes 285 €, St Nazaire 150 €, Lesneven 60 €, Morlaix 16 €, Ploermel 110 €, Chateaulin 155 €, Presbytère Bréal 200 € et l'association Bonne Garde pour 250 €.

7 - La ligne MOUEZ correspond au prix de la prestation de la chef de chœur Aurélie BARBELIN.

8 - La ligne « AR JAKES » enregistre le prix des fonds de pages d'un montant de 2 171 euros pour l'impression de deux années de notre revue. En 2020, 4 661 bulletins ont été imprimés.

9 - Les frais de routage représentent le prix de l'acheminement des bulletins AR JAKES.

10 - A la ligne Relations publiques, nous enregistrons une somme de 774 euros pour l'achat de cartes de vœux, 100 euros offerts au développeur de Galette, 345 euros pour le repas annuel des membres du CA, 25 euros pour l'adhésion à l'association du Prieuré du Mont St Michel, 70 euros pour une gerbe de fleurs, 40 euros pour l'adhésion à la FFR du 56, 431 euros pour l'achat de marque-pages, 200 euros pour la location de l'emplacement au salon du tourisme de Nantes, 980 euros pour la maquette de la Jakestella et le prix de cafés jacquaires pour 394 euros.

11 - A la ligne AG-CA nous trouvons le prix des cadeaux que nous aurions offerts aux participants à l'AG de mars 2020 pour un montant de 460 euros, la somme de 1 498 euros correspondant au prix de la convocation à l'AG adressée par voie postale aux adhérents n'ayant pas d'adresse mail, 78 euros de billets de train pour le déplacement de la conférencière K. Boivin, 750 euros pour la moitié de l'acompte retenu par le traiteur KEGINAN et 79 euros pour le prix de la visio-conférence du CA le 04 mars.

12 - A la ligne dotations aux amortissements, nous enregistrons le prix de l'application de géo-localisation ALESKO pour 5 400 euros et le prix de 16 Roll Up pour 3 156 euros.

13 - Le résultat est un déficit de 2 189 euros.

14 - Au bilan actif, nous trouvons :

- I. Le stock en valeur d'achat pour 9 361 euros des articles destinés à la vente, dont 137 livres J. ROUDIER, 71 Livres P. Huchet, 336 Livres J. GAUTER et 410 CD.

- II. Le solde des comptes de trésorerie est de 47 712 euros dont l'épargne a rapporté 223 euros d'intérêts. Tous les acomptes et cautions versés pour des manifestations annulées en 2020 ont été remboursés sauf la ½ de l'acompte versé au traiteur KEGINAN qui avait été chargé d'organiser le repas de l'assemblée générale à LOCMINE.

Dans son compte-rendu de mission, le commissaire aux Comptes précise qu'il n'a pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

PIERRE LE GLATIN.